



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt Décembre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 Décembre deux mille vingt quatre, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2024CC7-5-1-163**

**OBJET : CREATION D'UN MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A**  
**AUVILLAR REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**Etaient présents :**

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. GIL Mathieu (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: M. DESSIN Patrice (en remplacement de CLUCHIER Marie-Christine)
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à DOUSSON Bruno)
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

**Tél. :** 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

**Site :** <http://www.cc-deuxrives.fr>

**Email :** [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MALAUSE : Mme MAERTEN Marie Bernard  
 : M. RAUZY Jean

Commune de MANSONVILLE : Mme ESCUDE Vanessa

Commune de MERLES : M. SERGAS Serge

Commune de MONTJOI : M. EURGAL Christian

Commune de PERVILLE : M. DELFARIEL Eric

Commune de POMMEVIC : M. DELACHOUX Jean Paul

Commune de SAINT ANTOINE : M. DUPUY Jean

Commune de SAINT CIRICE : M. BENVENUTO Raymond

Commune de SAINT CLAIR : M. BONGIOVANNI Gérard

Commune de SAINT LOUP : M. REBEL Stéphane (pouvoir donné à TERRENNE Jean-Paul)

Commune de SAINT PAUL D'ESPIS : M. MARCHIOL Lido

Commune de ST VINCENT LESPINASSE : M. BOYER Serge

Commune de SISTELS : M BOISSEAU Christophe

Commune de VALENCE D'AGEN : M. BAYLET Jean Michel  
 : Mme BRU Laëtitia (pouvoir donné à LE CORRE Christianne)  
 : M. GROUSSOU Bernard  
 : Mme LAROUSSINIE Francine (pouvoir donné à BAYLET J-Michel)  
 : Mme LECORRE Christiane  
 : M. LOPES Ernest  
 : M. ZANIN Daniel  
 : Mme HOHOL Elisabeth  
 : M. ZMUDA Patrick  
 : Mme FURLAN Josiane

**Absents excusés :**

Commune de SAINT MICHEL : M. DUPOUY Joël  
 Commune de VALENCE D'AGEN : M. GIL Philippe  
 : Mme PERE Catherine

**Assistaient à la réunion :**

M. BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Vanessa ESCUDE a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.  
 Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

## **2024CC7-5-1-163**

### **OBJET : CREATION D'UN MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A AUVILLAR**

#### **REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire en date du 19 mars 2021 a validé le programme et le plan de financement de la création d'un musée de la faïence et de la batellerie à Auvillar.

Ce projet a, depuis, évolué et conformément aux instructions relatives aux modalités de gestion des subventions et compte tenu du plafond des aides, il convient aujourd'hui de déposer un dossier de subvention complémentaire auprès du Département.

En effet, s'agissant d'un bâtiment très ancien, les études de structures en phase de maîtrise d'oeuvre ont généré des travaux beaucoup plus conséquents que ceux prévus à l'origine, sur l'ensemble des lots.

Du fait de l'augmentation du budget de l'opération, les honoraires du Maître d'oeuvre, contrôle technique et coordonnateur sécurité protection sécurité sont également recalculés à la hausse.

Le Président propose donc de déposer un nouveau dossier de subvention auprès du Département comme suit :

Montant des travaux global après réactualisation : 1 847 518 € HT

1- **Déjà attribué** : Département par arrêté 18 % la somme de 137 989 € sur un montant de travaux de 766 609 € HT

2- **Dossier complémentaire** : Département sollicité 18 % : 176 563 € sur un montant de travaux de 980 908,20 € HT

Le Président propose donc :

- d'accepter ces propositions,
- de l'autoriser à solliciter les partenaires financiers,
- de l'autoriser ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'accepter ces propositions,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait à Valence d'Agen, le 20 décembre 2024

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 23 décembre 2024

Le secrétaire de séance  
Madame Le Maire de Mansonville

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives

Vanessa ESCUDE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **30 DEC. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

**30 DEC. 2024**

## AR Préfecture

### CREATION D'UN MUSEE DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A AUVILLAR - REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20241220-  
2024CC7\_5\_1\_163-DE

Numéro d'acte : 2024CC7\_5\_1\_163

Date de décision : 20/12/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions /  
demandées)

Fichier acte : 2024CC7-5-1-163-CREATION D'UN MUSEE  
DE LA FAIENCE ET DE LA BATELLERIE A  
AUVILLAR - REACTUALISATION DU PLAN  
DE FINANCNEEMNT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 30/12/2024 14:53:29

**Date de réception de l'AR : 30/12/2024 14:53:34**